



N° affiliation FFTA : 1017032

# Procès Verbal de l' A.G.[n°15]

Sur invitation de son Président, J.L.RUAULT, les Membres LICENCIE(E)S FFTA, Membres SYMPATHISANTS et Autres ainsi que le Comité Directeur Élargi de l'association se sont réunis, en Salle des mariages de la mairie de 17410 Saint-Martin de Ré, le Vendredi 20 Octobre 2023 pour y exercer leur droit d'Assemblée Générale [exercice 2023/2024].

A 19h15 après le contrôle des feuilles d'émargements, Mr le Président a pu faire constater aux participants que le quorum statutaire était atteint, lui permettant ainsi d'officialiser la prise en compte des débats de cette assemblée.

## ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE N° 15 (Exercice 2023/2024)

### Préambule

Prise de Parole de notre président, Jean Louis Ruault :

Bonsoir à tous,  
Merci d'être venu si nombreux à notre 15ème assemblée générale

Je commencerai par vous donner le nombre de licenciés à jour de leurs cotisations. 22 Archers dont 6 femmes, 3 jeunes hommes. Les effectifs restent stables.

Durant la saison hiver 2022/2023, nous avons 7 jeunes plus ou moins assidus. Lorsque nous sommes passés à l'extérieur, j'ai dû mettre un peu de rigueur concernant leur comportement et la façon dont ils appliquaient les consignes. Nadine vous en parlera plus tard.

Bonne participation aux divers concours salle, mais du fait de la distance 50 et 70 m adulte, moins d'inscriptions des Archers de Ré sur les concours extérieurs.

Toutefois une très bonne 5ème place sur 12 équipes engagées en DRE. Félicitations à notre équipe Stéphane, Wilfried, Florent et moi-même qui avons dû batailler dur.

Cette saison plusieurs concours découverte parcours vont avoir lieu (Nieul et sûrement St Sauvant), je pense que se serait bien de participer pour développer cette discipline.

L'année dernière nous organisons le Nature régional pour la première fois sous cette nouvelle formule (1 fois 21 cibles), au vu de notre excellente organisation, le CD17 nous demande d'être le support du concours départemental. Je pense qu'il faut accepter.

Je profite que nous soyons rassemblés pour remercier chaleureusement les membres du Comité Directeur, élargi et tous les bénévoles pour leur implication dans les diverses tâches qu'ils nous permettent de mener. Un grand MERCI et BRAVO.

Nous clôturerons pour ceux qui le désirent, par un verre de l'amitié.

Le quorum étant atteint, nous pouvons débiter l'assemblée.

### **Vote P.V. antérieur**

Sans aucune abstention, le procès-verbal de l'A.G 14 est voté à l'unanimité.

### **Animations et rentrée sportive 2022/2023**

Un petit bilan de notre saison 2022/2023 :

En Septembre 2022 nous étions absents de la Fête des associations, beaucoup de bénévoles étant en vacances.

Le 30 Octobre 2022 nous avons été sollicités pour la brocante d'automne qui s'est très bien passée avec des conditions atmosphériques acceptables. La pluie s'étant arrêtée vers 11 heures et la température était douce. La présence de beaucoup de bénévoles a été très appréciée.

Nous avons rencontré quelques problèmes d'approvisionnement, Leclerc n'a pas pu nous fournir les frites demandées et Promocash ne nous a livré que 4 paquets de saucisses sur les 6 commandées.

Nous en tirons les conclusions suivantes :

- Aller chercher les frites le samedi après-midi ;
- Aller chercher les saucisses régulièrement avant la brocante pour ne pas être coincé par Promocash qui n'a pas pu honorer à la dernière minute la commande ;
- Moins remplir les gobelets de café ou prévoir beaucoup plus de café
- Prévoir une gamelle pour préchauffer les saucisses ;
- Prévoir des assiettes pour les crêpes, les serviettes en papier étant peu pratiques
- Augmenter le nombre de croissants et de petites bouteilles d'eau.

Nous avons enchaîné avec notre concours 2 x 18 mètres en salle début Novembre, avec une bonne participation des jeunes au tir. Nous sommes au point pour l'organisation, le traçage et le démontage, en effet, nous avons commencé à 8 heures et tout était fini à 11 heures pour un départ à 13 heures. Pour nous avancer, Les blasons pour le dimanche ont été mis le place à la fin du concours jeunes.

Notre A.G le 18 Novembre, a clôturé l'année 2022.

Le 13 Janvier 2023, notre traditionnelle GALETTE DES ROIS, a été conviviale, comme d'habitude malgré l'absence de nos jeunes archers.

le 18 Mars 2023, nettoyage de notre pas de tir.

Beaucoup de bénévoles, ce qui a permis de faire tout le travail dans la matinée. Nous avons également refait les buttes de tir des 20 et 30 mètres, installé les blasons animaliers faits par Annie, et remplacé les animaux 3D abîmés par ceux restaurés par Nadine.

le 2 Avril 2023 Clôture salle.

Peu de participants, mais toujours aussi conviviale, une très bonne ambiance. Il serait bon de savoir pourquoi les jeunes boudent cette animation.

le 23 avril 2023 concours Nature Régional.

Malgré les conditions atmosphériques variables tout le week-end, beaucoup de vent mais peu de pluie contrairement aux prévisions météo, nous avons enregistré 90 archers.

La préparation du terrain, a commencé 2 semaines avant, pour la tonte et le bombage des emplacements, sous la houlette d'Alain et Michel, comme d'habitude. Cette année nous avons dû également tondre l'emplacement de la buvette et du greffe.

Il faut compter une journée pour l'installation des mousses, des piquets et des panneaux de concours, ainsi que des barrières de sécurité. Une bonne matinée pour le montage des barnums surtout le grand avec ses bâches. La vérification du parcours par les arbitres n'a nécessité que la reprise de 2 cibles.

Pas de pluie à l'heure du déjeuner, très apprécié, mais beaucoup de vent.

En conclusion :

- A prévoir pour la prochaine fois, une arrivée à 7 Heures pour allumer le groupe électrogène, faire le café et installer les tables. Et installer les blasons le samedi soir ;
- La buvette ne fonctionne pas. Inutile de prévoir trop de stock en boisson ;
- La gestion du casse-croûte et des repas : Un ticket pour le casse-croûte et un seul pour le repas suffisent ;
- 8 Bouteilles d'1,5L d'eau prévue, c'était un peu juste pour les 65 repas ;
- Penser à un jerrican d'eau ;
- S'assurer que le maire et la P.M soient informés que des compétiteurs vont venir avec des camping-cars ;
- S'enquérir de feuilles de marque adaptées au tir nature le papier 160grs semble convenir ;
- Le besoin en bénévoles se fait sentir surtout durant les phases préparation et rangement ;
- Prévoir à l'avance le nombre de bénévoles à manger à midi et s'en tenir à ce nombre, afin d'éviter que des membres du club arrivent au dernier moment et mangent sur les parts des bénévoles de service ;
- Grâce à notre cascadeur maison Alain, il n'y a pas eu de gestion du parking ;
- Nous avons deux camions plateaux (David), un fourgon fermé pour le parcours (Alain), un fourgon fermé (Will) pour entreposer les matériels et l'épicerie, le grand barnum, les deux barnums du club et trois barnums de la COVED;
- Deux groupes électrogène c'est bien même si celui de la COVED a garanti la fourniture de l'électricité à lui seul etc...

Points Positifs :

- Les toilettes de Géo et Gaëlle ont été très appréciées ;
- Le nombre de bénévoles a été suffisant toute la journée ;
- L'organisation, greffe restauration parcours ... a très bien fonctionné, ce qui a permis de vivre cette compétition sereinement ;
- Le traiteur LECLERC de très bonne qualité beaucoup de compliments des convives.

Pour conclure ,

Même si l'ensemble de cette compétition fût une réussite du point de vue du parcours et de la logistique, il faut tenir compte que ce genre de compétition est très lourde :

- en matière de préparation du parcours (repérage, tonte et bombage des emplacements) ;
- en matière de gestion du greffe (prise en compte des participants, gestion des passage de pont);
- en matière de logistique du point de restauration (achats et installation);
- en matière de véhicules utilisés (2 plateaux, 2 fourgons, 1 Kangoo) ;
- en matière de fatigue et d'usure des bénévoles (fatigue physique et stress engendré).

le 18 mai 2023 buvette du vide grenier de Saint Martin,

Beau temps, nous sommes au point pour la préparation en amont, et pour l'installation ainsi que pour le rangement de fin de journée.

En ce qui concerne la logistique, le chalet installé par la mairie était un peu petit, nous avons du louer les friteuses car plus en prêt, (100 €), nous avons manqué d'huile, et à 9 heures 30 nous n'avions plus de chocolaines.

Pas de concours extérieur,

et bien sur fête du club le 14 juillet 2023

Une réussite, comme tous les ans, malgré une météo un peu fraîche. Animation conviviale, couronnée par le TIR DU ROI, qui a vu Cyril adoubé. Bravo au nouveau Roi.

Le méchoui de Géo a ravi les papilles de tous les invités, il nous faut quand même prévoir de commencer l'apéro un peu plus tard.....fin du repas 20 heures 30.....

En ce qui concerne les cours salle et extérieur, et les animations de l'été, la parole est donnée à Nadine :

Prise de parole de Nadine Huet :

En Septembre 2022, à la reprise des cours mi septembre, reprise de 2 jeunes archers, et arrivée de 7 nouveaux jeunes et une adulte.

La saison s'est avérée difficile au niveau de la discipline, plusieurs enfants non motivés et perturbateurs. Les autres étant intéressés mais se laissaient facilement entraîner, Quand occupée par un problème matériel ou avec un autre archer, il m'était difficile de maintenir l'ordre.

En ce qui concerne la saison extérieure, nous avons tenté avec Christian un système de ramassage au collège, pour ne pas perdre nos jeunes archers, en demandant aux parents de nous prévenir en cas d'absence.

Plusieurs fois nous nous sommes déplacés pour rien, les consignes n'étant pas respectées. Les arcs n'étant pas autorisés au collège nous avons cette année transporté nous-même tout le matériel.

Ce ramassage ne sera pas reconduit. Les jeunes devront faire le trajet seuls .

En ce qui concerne les séances de tir, pas d'implication quand ils étaient présents, ne pensaient qu'à jouer et bavarder, ce qui gênait les adultes présents, et les jeunes qui eux étaient assidus. En passant à l'extérieur, Nous avons perdu le plus jeune de nos archers, mais il reprendra après les vacances de la Toussaint.

Pendant l'été, plusieurs archers se sont retrouvés sur le pas de tir tous les lundi, mardi et jeudi.

Pour cette saison, en Septembre 2023, reprise de 3 anciens élèves, et arrivée d'un seul jeune, très intéressé et intéressant. En adulte reprise d'une ancienne archère.

Un seul nouvel archer adulte, reprise de tous les anciens adultes.

Cet été 3 animations étaient prévues.

2 pour des particuliers qui ont été annulées pour raison de santé, et l'initiation du centre de loisirs avec 26 enfants, très jeunes, qui a été très appréciée, comme toujours et qui nous a rapporté 256 euros. Merci aux 2 entraîneurs de Rochefort qui sont venus nous prêter main forte.

Je remercie également tous les archers qui m'ont aidée toute cette année tant sur les séances que sur l'animation de cet été.

Je passe la parole à notre trésorière Gaëlle Lamousse pour le rapport financier :

### Rapport financier

Prise de parole de la trésorière, Gaëlle Lamousse :

L'année passée nous avons eu 10485,56 € de charges et 11365,10€ de produits dont 694,50 € de licences.

Pour ne pas changer nos habitudes, notre association a tenu la buvette des 2 vide-greniers, qui nous ont rapporté un total de 2007,54 € ainsi que l'organisation de 2 compétitions (salle et nature) pour un total d'un peu plus de 800 euros . (839,26 € contre 500 € l'année dernière).

L'année passée, nous avons envoyé nos entraîneurs en recyclage à Smarve, seule possibilité de l'année, suite à l'annulation de plusieurs « formations recyclage » se déroulant à proximité. Pour un coût de 125,40 €.

L'animation de l'AISH cet été nous a rapporté 256 € .

Nous avons eu la joie de pouvoir réaliser notre traditionnel méchoui.

Concernant les licences, pour l'année à venir, je propose une augmentation des licences fédérales uniquement, qui n'ont pas été augmentées depuis plusieurs années, à savoir 125 € pour les adultes. La licence jeune restant à 100 €.

Je conclus avec le rapport prévisionnel pour l'année 2023/2024 réparti comme suit :

## PREVISIONNEL 2023-2024

<b>CREDIT</b>	<b>DEBIT</b>
Licences ..... 2473,50	Licences ..... 1779
Subvention	Matériel (mur de tir)..... 700
Mairie ..... 1400	Matériel de tir et entraînement..... 700
Animations	Fourniture bureau ..... 400
Vide grenier .....2000	Achat de récompense ..... 500
Concours ..... 800	Assurance ..... 140
Alsh ..... 250	Repas club (galette, AG...).....500
	Entretien ext..... 300
	changement pailles extérieures..... 300
	Réparations diverses ..... 200
	Dédommagement arbitres/président..... 200
	Achat percolateur et frigo..... 600
	Pneus pleins pour la tondeuse.....200
	Remplacement de 2 mousses salle..... 300
	Achat 2 mousses lamellées (Nature) ..... 500
<b>TOTAL .....6 923,50 €</b>	<b>TOTAL.....7 319 €</b>

Solde Déficitaire de 395,50 € €

Achat matériel de tir (arcs,branches,flèches,viseurs)et rotation des pailles du mur de tir subventionné à 50 %

Alain Denier nous prévient que le concours Nature sera moins fréquenté car beaucoup de concours départementaux le même jour que le notre dans la région.

### **Vote du rapport prévisionnel**

Vote à l'unanimité

### **PREVISIONS ET MANIFESTATIONS 2023/2024**

Prise de parole de Jean Louis Ruault :

Achat d'un nouveau réfrigérateur, celui que nous utilisons étant hors service (environ 400€).

Achat d'un nouveau percolateur le notre n'étant plus fiable pour cause de problèmes d'ordre électrique.(environ 500€).

Concernant la subvention municipale qui sera demandée, elle servira à renouveler une partie des pailles extérieures et à renouveler le matériel d'archerie devenu vieillissant (arc, branches, flèches ; viseurs).

Nous allons rapidement parler des dates de nos différentes manifestations, à venir:

Brocante vide grenier de Saint martin le 29/10/2023.

Plusieurs membres de nos habitués seront absents cette année. c'est pourquoi j'ai besoin de savoir vos disponibilités afin d'organiser les équipes .

Besoin de 3 ou 4 bénévoles le samedi à 14 heures.

Jean louis ouvrira le chalet à 6 Heures 30 à 7 heures 2 bénévoles Dom qui aura été chercher les viennoiseries , Nadine et Laurence au chalet.

Puis tous les autres bénévoles pour la préparation et le service.

David sera aux friteuses,

Yann et Domi aux hot-dogs,  
Christian, aux frites  
Dom au vin chaud.....

Nadine se charge de refaire les flyers sans livraison, mais avec une heure de retrait, pas de bénévoles pour livrer.  
Une demande de plus de gâteaux est faite..... Nos pâtisseries sont très très demandées....et se vendent comme des petits pains....Merci d'avance

concours 2 X 18 mètres et jeunes les 4 et 5/10/2023

Début d'organisation prévu le samedi dès 8 heures à la poudrière pour récupérer les cibles et le matériel, puis traçage et installation de la salle, montage des cibles et de l'éclairage.

Jean Luc, Rémi et Dominique se chargent du traçage,

Gaëlle et Géo seront présents au greffe à midi.

Nous avons également besoin de savoir qui tire et quand pour organiser un roulement des bénévoles.

Pour le dimanche, besoin de bénévoles à 7 h 30 pour le café et l'installation.

Galette des rois le 19/01/2024.

Nettoyage du pas de tir extérieur à définir selon la météo.

Clôture salle le 7/04/2024.

Concours nature départemental le 21/04/2024.

Brocante vide grenier de Saint Martin de Ré le 9/05/2024.

Fête du club le 14/07/2024.

et pour anticiper :

Fête des associations le 8/09/2024 ;

AG 2024/2025 à définir ;

Brocante de Saint Martin le 27/10/2024 ;

Concours 2 X 18 mètres les 9 et 10/11/2024.

Voilà pour nos animations à venir,

Pour les autres informations,

Les pneus de la tondeuse étant régulièrement crevés à cause des grosses ronces du terrain, nous devons chercher une solution plus pérenne, gonflage mousse ou anti crevaisson..... à prévoir pour la saison prochaine...

Nous allons prospecter afin de trouver un nouveau fournisseur de maillots , polaires ou coupe vent.

Pour la fête des associations, le comité directeur opérerait pour une journée porte ouverte sur notre terrain en même temps que la tenue d'un stand minimal sur le site officiel où 2 bénévoles renseigneront les visiteurs et inviteront les personnes intéressées à aller faire un essai sur notre pas de tir .... à voir....

Dans le cadre des J.O., la C.D.C. (Jordan) nous a fait une demande d'animation d'une demi journée , la publicité étant gérée par la C.D.C. Peu être la faire le jour de la clôture salle, l'après midi, soit le 7 avril 2024.

Proposition soumise au vote : 10 pour 4 contre.

Rémi nous informe que la fédération demande des volontaires pour les formations d'arbitre et d'entraîneur.

Les personnes intéressées doivent se faire connaître. Dominique et Laurence ne validant pas leur qualité d'arbitres l'année prochaine.

Jean louis précise qu'un quota de points est pré-requis pour la formation d'entraîneur, qui n'est pas accessible à la plupart de nos archers, hélas.

En ce qui concerne le LABEL, nous n'en faisons pas la demande, celui ci n'apportant rien de plus au club.

David demande quand nous envisageons de faire une brocante sous notre nom. Cela pouvant être rentable, mais nécessitant une très bonne organisation et une disponibilité des bénévoles en amont pour les réservations. A réfléchir.

Annie nous signale que nous ne sommes pas assez présent sur les réseaux sociaux et conseille de refaire une page FACEBOOK pour le club, la notre ayant été effacée par FACEBOOK à leur refonte.

**A 21 heures, l'ordre du jour étant épuisé, le Président remercie l'assistance pour sa confiance renouvelée et lève la séance.**

Le Président en exercice :

*Jean Louis RUAULT*

Le Secrétaire en exercice :

*Nadine HUET*

La Trésorière :

Gaëlle LAMOUSSE

Le Chargé Informatique et D.P. :

*Dominique DESQUIBES*